

# **Innovation sociale et travail institutionnel: cas du Réseau de la finance solidaire et responsable au Québec**

***Tassadit Zerdani***  
*et Marie J. Bouchard*

Université du Québec à Montréal  
Centre de recherche sur les innovations sociales

*Colloque international du CRISES, avril 2014*

# Plan de la présentation

1. Innovation sociale et réseaux (selon les écrits)
2. Question et objectifs de recherche
3. Cadres théorique et méthodologique
4. Présentation du secteur et du Réseau FSR au Québec
5. Résultats d'analyse
6. Discussion et conclusion

# Innovations sociales/ réseaux

## Réseaux comme véhicules d'innovations sociales

1. « L'innovation n'est pas qu'un résultat, c'est avant tout **un processus** qui met en scène une **diversité d'acteurs** » (*Harrisson, 2013, p.3*)
2. Concertation et partenariat **favorisent l'émergence et diffusion** des innovations sociales (*Klein et al., 2009*)
3. L'innovation sociale est un **processus collectif et participatif** (*Lévesque 2011, Harrisson et Boucher, 2011*)
4. Innovations sociales sont le résultat de la **coopération entre plusieurs acteurs** préoccupés par les mêmes problèmes sociaux (*Bouchard, 2011*)
5. Innovations sociales renvoient aux **réseaux d'échange et de création de connaissances** (*Harrison et Vézina, 2006*)

## Réseaux comme innovations sociales

1. **Nouvelle forme de gouvernance** des relations interorganisationnelles, entre le marché et la hiérarchie (*Powell, 1991 et 1997*)
2. **Réseaux pluriels** comme **nouvelle manière** de concevoir et de restructurer les rapports sociaux et économiques aux niveaux local, régional et national (*Bouchard, 2011; Lévesque et Mager, 1995*)
3. **Gouvernance partenariale** (formation de réseaux) est **une innovation sociale** (*Bouchard et Lévesque, 2010*)
4. **Réseaux territoriaux** et regroupements à l'échelle local et régional sont des **nouvelles façons de gouverner les collectivités** (*Lévesque, 2011; Sabel, 1996*)
5. **Collectivités apprenantes** (*Prévost et Sévigny dans Klein et Harrisson, 2007*)

# Question et objectifs de recherche

## Notre recherche

- S'intéresse à l'analyse **des processus d'institutionnalisation** de réseaux interorganisationnels innovants
- Nous étudions **l'évolution des pratiques de gouvernance** à partir d'une **approche institutionnaliste**
- Nous faisons donc ici l'analyse **des dimensions institutionnelles** d'une innovation organisationnelle

## Question de recherche

*Que font les acteurs pour concevoir, développer et institutionnaliser l'innovation sociale?*

## Objectifs

- Identifier et analyser les pratiques développées par les membres du Réseau FSR pour le formaliser ou l'institutionnaliser;
- Comprendre le processus d'institutionnalisation de ce réseau.

# Cadres théorique et méthodologique

## Cadre théorique

- **Travail institutionnel:** *"the purposive action of individuals and organizations aimed at creating, maintaining, and disrupting institutions"* (Lawrence et Suddaby, 2006, p.215).
- **Travail de création institutionnelle :** « mise en place de nouvelles pratiques, de nouvelles routines et de nouveaux standards. » (Slimane et Leca, 2010, p.61).
- **Grille et trois leviers** (normatif, cognitif et politique) proposés par (Lawrence et Suddaby, 2006)

## Cadre méthodologique

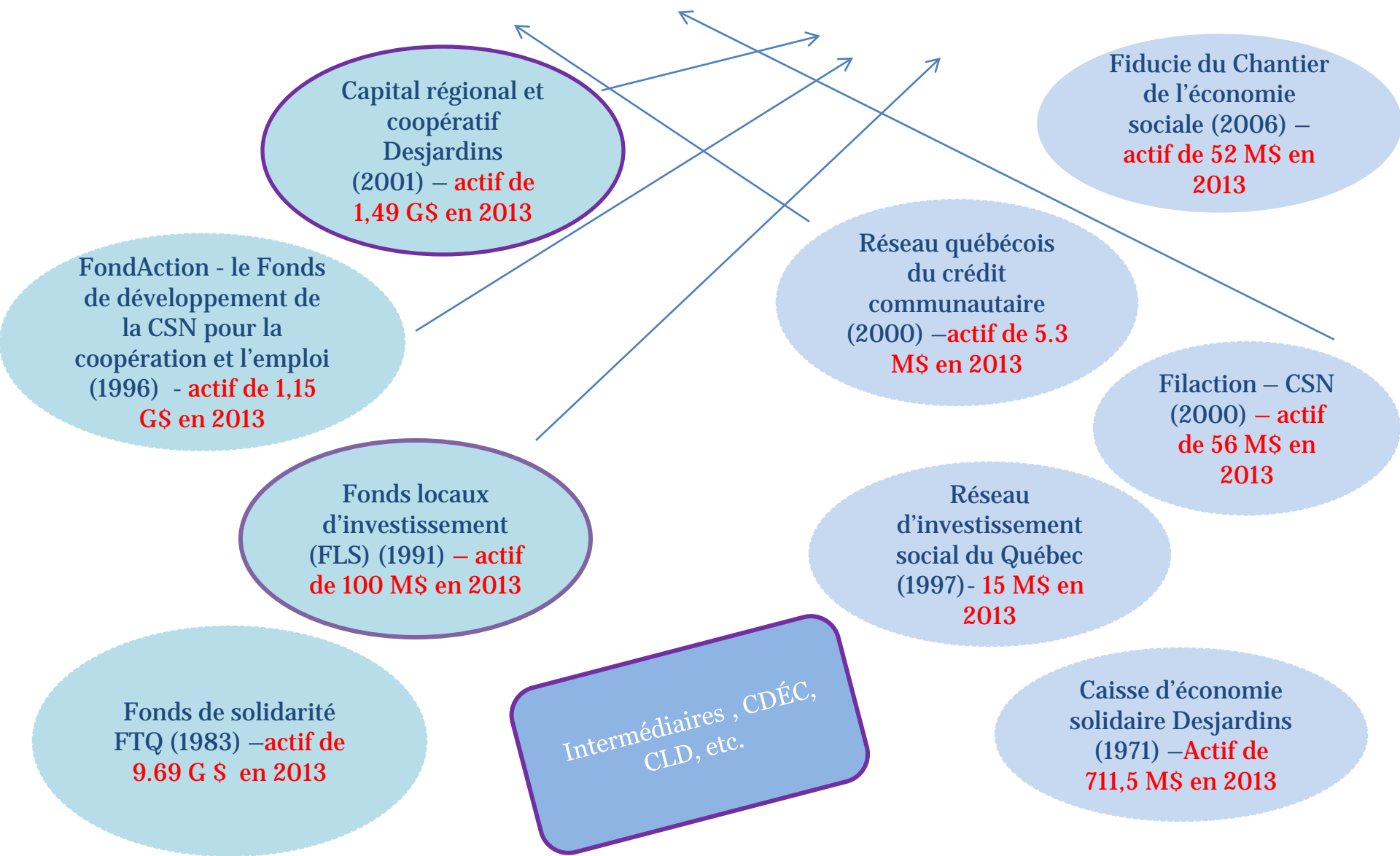
- Étude **processuelle et longitudinale**
- Étude **d'un cas en profondeur**
- **Trois sources** de données (entrevues, observation directe non participante et documents)
- **Deux stratégies d'analyse** (Narrative et Grounded theory)

# Secteur de la finance solidaire et responsable (FSR) au Québec

- Composé de **plusieurs groupes d'acteurs** (fonds coopératifs, fonds syndicaux, fonds communautaires, fonds publics et les organismes d'accompagnement)
- **Différences** entre ces groupes en termes d'objectifs, de politiques d'investissement, de caractéristiques structurelles, et de logiques institutionnelles
- **Trois logiques institutionnelles** coexistent: **logique coopérative** (développement passe par la coopération et l'association); **logique syndicale** (développement passe par la mobilisation et la participation des travailleurs; et **logique communautaire** (développement passe par la mobilisation des communautés)
- **Deux visions** d'investissement: finance solidaire et capital de développement
- **Complémentarité**: travaillent ensemble sur le financement de projets d'économie sociale, partagent une vision de l'intérêt général

**Capital de développement**

**Finance solidaire**



# CAP Finance

Le Réseau de la finance solidaire et responsable



**FondAction  
CSN**

**Fiducie du  
Chantier de  
l'économie  
sociale**

**Réseau  
québécois du  
crédit  
communautaire**

**Fonds de  
solidarité FTQ**

**Filaction –  
CSN**

**Caisse  
d'économie  
solidaire  
Desjardins**

**Réseau  
d'investissement  
social du Québec**



# Portrait du Réseau FSR au Québec

<b>Membres</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Organisations <b>hétérogènes</b> (privés d'ÉS, syndicales et communautaires)</li><li>- <b>Trois logiques</b> institutionnelles (trois groupes d'acteurs)</li><li>- Deux visions d'investissement (<b>capital de développement et finance solidaire</b>)</li><li>- <b>Quatre catégories de membres</b> (membres fondateurs, partenaires, investisseurs, et membres associés)</li><li>- <b>Incorporé</b> comme <b>association à but non lucratif</b> en 2009</li></ul>
<b>Mission</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Promouvoir et développer</b> la finance solidaire et le capital de développement</li><li>- <b>Développer l'expertise</b> des professionnels du Réseau</li></ul>
<b>Conditions et fonctionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Adhésion <b>volontaire</b></li><li>- <b>Autonomie et interdépendance</b></li></ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>S'identifier par rapport au secteur financier traditionnel</b></li><li>- Chercher <b>des synergies</b> et des ressources nécessaires</li><li>- Rehausser leur <b>légitimité</b></li><li>- Rehausser leur <b>pouvoir d'influence</b> sur les politiques publiques</li></ul>
<b>Type</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réseau <b>pluriel, de collaboration volontaire</b></li></ul>
<b>Gouvernance</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Passage d'un mode de gouvernance <b>informel au formel</b></li><li>- Mise en place de structures de gouvernance de <b>type associative partagée</b></li></ul>

# Réseaux de la FSR comme innovation sociale

*Ce réseau répond aux quatre dimensions de l'innovation sociale (Cloutier, 2003 )*

## 1. Par son objet et sa nature

Cherche à **promouvoir** la finance solidaire et responsable afin de répondre **aux aspirations** de ses membres et **aux besoins** non comblés en termes de financement des entreprises d'économie sociale (visée d'intérêt général)

## 2. Cible le changement

Création **d'un champ institutionnel** (celui de la finance solidaire). Vise à faire émerger une **nouvelle pratique** au sein du secteur financier au Québec, ce qui ne va pas sans bousculer les normes de celui-ci.

## 3. Par son résultat

Solution novatrice **apportée aux problèmes de financement des entreprises collectives** (produit un changement durable en développant de nouvelles pratiques financières et en les légitimant dans le secteur financier dominant)

## 4. Par son processus d'évolution et d'institutionnalisation

Résulte d'un **processus de concertation, de collaboration et de compromis** entre des acteurs **divergents** (fonds communautaires, fonds syndicaux, fonds coopératifs)

**C'est ce processus basé sur les pratiques qu'on a analysé...**

# Phases et processus d'institutionnalisation du Réseau FSR

Phases de développement	Membres	Objectifs	Réalisations	Gouvernance
Émergence du Réseau FSR (début des années 2000)	- <b>Noyau du départ</b> : Caisse d'économie solidaire Desjardins; FondAction; FilAction; Fonds de financement coopératif; RISQ; Investissement Québec et la Direction des coopératives du ministère du Développement économique et MCE Conseils	- <b>Mobilisation</b> autour des <b>problématiques</b> que soulève la pratique de la finance SR. - Développement <b>des outils</b> pour la pratique	- <b>Norme commune</b> ( <i>Guide d'analyse des entreprises d'économie sociale</i> ) - <b>Outils de formation</b> pour diffusion et utilisation du <i>Guide</i>	- <b>Gouvernance informelle</b> - Mécanismes : <i>confiance et réciprocité, connaissance mutuelle, valeurs communes et ajustement mutuel</i>
Élargissement du Réseau FSR (2003-2009)	- Regroupement de départ, Chantier d'ÉS et chercheurs universitaires ont formé le <b>CAP finance ARUC-ÉS</b> - <b>Arrivée de nouveaux</b> acteurs (Réseau québécois du crédit communautaire, Fonds de solidarité FTQ, et Fiducie en 2006	- <b>Recherche partenariale</b> - Conceptualisation et développement des connaissances	- Réalisation de nombreux <b>projets de recherche</b> - Organisation de plusieurs <b>conférences et colloques</b> scientifiques - <b>Préparation des documents</b> pour formaliser le Réseau (Charte et règlements)	- <b>Gouvernance partagée</b> selon les statuts de l'ARUC-ÉS - <b>Consolidation des mécanismes informels</b> déjà développés l'étape précédente
Consolidation et formalisation du Réseau (à partir de 2009)	- <b>Membres fondateurs</b> : FondAction; FilAction; Fonds de solidarité FTQ; Caisse d'économie solidaire Desjardins; Réseau d'investissement social du Québec (RISQ); Fiducie du Chantier de l'économie sociale; Réseau québécois du crédit communautaire. - <b>Ouverture du membership</b> . Trois catégories de membres: membres <b>associés</b> (chercheurs), membres <b>partenaires</b> ( ex. Réseau des CLD), membres <b>investisseurs</b> (ex. capital régional et coopératif Desjardins)	- <b>Promouvoir</b> la finance solidaire et le capital de développement - <b>Améliorer l'expertise</b> des professionnels de ce secteur - <b>Développer les pratiques et les produits</b> de la finance solidaire et responsable	- <b>Mise en place des structures formelles</b> (CA, Assemblée G. et comités de travail) - <b>Planification stratégique</b> - Plan d'action - Développement des activités de formation, recherche, information et visibilité) - Publication de nouveaux portraits de l'investissement solidaire et responsable.	- <b>Gouvernance formelle</b> - Mécanismes formels : charte et règlements internes - <b>Structures stratégiques</b> : Conseil d'administration, comités de travail, assemblée générale de membres. - <b>Structures opérationnelles</b> : comité exécutif et structure permanente de suivi. - Consolidation de mécanismes de vie sociale existants.

# Pratiques des membres du Réseau FSR durant ses étapes d'institutionnalisation

Leviers du travail institutionnel	Actions développées par les membres
<b>Travail normatif et genèse du Réseau FSR</b> <i>(Formation du noyau du départ)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de mobilisation (mobilizing and activating)</li> <li>• Actions de négociation</li> <li>• Actions de légitimation interne et externe</li> </ul>
<b>Travail cognitif et l'élargissement du Réseau FSR</b> <i>(Mise en place du CAP- finance de l'ARUC-ÉS)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de conceptualisation (théorisation)</li> <li>• Développement d'un discours commun</li> <li>• Actions de médiation</li> </ul>
<b>Travail politique et consolidation du Réseau FSR</b> <i>(Structuration du Réseau formel)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de persuasion</li> <li>• Mise en place de règles constitutives (defining)</li> </ul>

Production d'une norme commune:  
*Guide d'analyse des entreprises d'ÉS*

Développement de croyances communes,  
 Rapprochement entre deux représentations

Règlements internes,  
 Charte du Réseau,  
 Plan stratégique,  
 Visibilité institutionnelle

# Discussion et conclusion

*Les résultats d'analyse permettent de voir que*

- Le Réseau FSR comme **innovation sociale** a **évolué** d'un mode de gouvernance informel au formel (il **s'est institutionnalisé**)
- **L'institutionnalisation de cette innovation** est le **résultat de pratiques de création institutionnelles** développées collectivement par ses membres (pratiques normatives, cognitives et politiques)
- Ces pratiques sont **intégrées et même séquentielles**, car
  - Les membres ont, dans un premier temps, développé une **norme commune** pour **se reconnaître entre eux et harmoniser leurs pratiques**;
  - Ensuite, ils ont développé un **langage commun** et des références communes pour **se comprendre**;
  - Enfin, ils ont développé des **pratiques d'ordre politique** pour s'incorporer et **se faire reconnaître** comme réseau formel (assurer sa **légitimité interne et externe**).

# Discussion et conclusion (suite)

*Ce travail permet de souligner que*

1. L'institutionnalisation de l'innovation sociale comme **processus volontaire et collectif** montre l'émergence d'un nouvel acteur, **l'entrepreneur institutionnel collectif**
2. **Trois types de travail de création institutionnelle** sont mobilisés dans l'institutionnalisation de l'innovation sociale (*normatif, cognitif et politique*). Ils **s'entrelacent** au cours des **trois phases de l'institutionnalisation**.
3. La gouvernance interne (coordination) et la gouvernance externe (régulation) du RIO **se combinent et se complètent**, ce qui montre le RIO comme un espace qui :
  - Favorise l'identification d'une innovation sociale générique;
  - Permet d'en faire la promotion et la montée en généralité dans une collectivité plus large.

Merci!